



HAL
open science

La question méthodologique en sciences de gestion : attitude constructiviste et attitude positiviste

Yvon Pesqueux

► **To cite this version:**

Yvon Pesqueux. La question méthodologique en sciences de gestion : attitude constructiviste et attitude positiviste. Doctorat. France. 2020. halshs-02532445v3

HAL Id: halshs-02532445

<https://shs.hal.science/halshs-02532445v3>

Submitted on 2 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Yvon PESQUEUX
Hesam Université (ESDR3C)
Professeur du CNAM
E-mail yvon.pesqueux@lecnam.net / yvon.pesqueux@gmail.com
Site web esd.cnam.fr

La question méthodologique en sciences de gestion : attitude constructiviste et attitude positiviste

Résumé

Le texte est organisé de la manière suivante. Après une introduction qui positionne ce dont il s'agit quand on parle de méthodologie, il aborde successivement : schèmes de raisonnement ; un focus sur le « rasoir d'Ockham » ; sur l'herméneutique ; sur la sociologie de la traduction et la théorie de l'acteur réseau ; sur « facteur » et « motif », sur *L'intention* de G. E. M. Anscombe ; puis il revient sur le positionnement méthodologique (« en haut – en bas » - « dedans- dehors ») ; les logiques de raisonnement ; un focus sur la notion d'espace hodologique ; sur la notion d'énantiologie ; sur les structures doxiques du langage ; sur la neutralité axiologique ; avant d'aborder la tension « attitude positiviste – attitude constructiviste » (dont le travail sur les perceptions et les biais puis les fondements des deux attitude), puis un focus sur l'abduction ; sur les « paradigmes » épistémologiques (réalisme scientifique, réalisme critique, post-positivisme, constructivisme pragmatique) ; sur « réductionnisme – holisme » et individualisme ; il reprend l'exposé avec attitude positiviste, attitude constructiviste et méthode ; un focus sur la distinction entre approche qualitative et approche quantitative ; sur variable modératrice et variable médiatrice. Il s'achève par une conclusion sur empirisme et idéalisme puis sur un focus consacré aux *ficelles du métier* d'H. S. Becker, un focus sur le protocole PRISMA des revues systématiques de littérature, un focus sur la méthode des incidents critiques, un focus sur l'ethnographie comme outil privilégié pour la production d'un savoir local socialement utile.

Introduction

Il est d'abord nécessaire de rappeler que « méthodologie » ne signifie pas « méthode(s) ». Comme tous les mots construits avec le suffixe « -logie » (qui vient du Grec *logos*), il comporte deux significations : « discours sur », « logique de », donc ici « discours sur la logique des méthodes ».

Avant d'aborder la question de la méthodologie en sciences de gestion, il faut rappeler, avec J.-L. Lemoigne¹ les trois questions liées à une épistémologie :

- Qu'est-ce que la connaissance (**question gnoséologique**) ? Cette perspective répond à la question « quoi ? » et conduit aux deux attitudes suivantes : celle qui considère l'organisation comme une « chose », d'ordre ontologique et celle qui conduit à la considérer comme un processus (d'ordre phénoménologique) au regard de la tension « neutralité – implication » de l'observateur. C'est aussi dans ce cadre qu'opère la rencontre entre un savoir profane et un savoir d'expert.
- Comment s'est-elle constituée ou engendrée (**question méthodologique**) ? Cette perspective répond à la question « comment ? » dont la réponse va différer selon l'attitude adoptée dans la réponse à la question gnoséologique et conduit à justifier la méthode adoptée. I. Hacking² nous en rappelle les fondamentaux : la **méthode inductive** (qui part de l'inutilité de faire des hypothèses), la **méthode abductive** (qui part d'hypothèses vérifiées et éventuellement corrigées en fonction des résultats) et la **méthode déductive** qui repose sur la tension « conjecture – réfutation ». La démarche hypothético-déductive se caractérise par deux étapes : le choix & la formulation des hypothèses et la vérification (compte-tenu du choix d'une méthode permettant de vérifier). Il complète cette réflexion par ce qui focalise les recherches sur telle ou telle question en évoquant la question de **l'intérêt pour un sujet de recherche**, celle de la **symétrie** (les raisons pour lesquelles un groupe chercheurs possède des « croyances vraies » aurait une argumentation semblable à l'explication des raisons pour lesquelles un autre groupe possède des « croyances fausses ») **qui fonde les controverses** ou encore celles des logiques de réseaux de chercheurs. Il signale enfin l'existence de trois points de blocage : la **question de la contingence** (qui fait que l'on « voit » quelque chose à un moment donné), celle du **nominalisme** (préexistence de « groupes naturels » dans lesquels vont s'intégrer les questions de recherche) et celle de la stabilité des connaissances. En particulier, dans les sciences de gestion, rappelons la grande difficulté de séparer les perceptions des comportements, sachant que ce sont les perceptions qui sont accessibles et qu'avec les perceptions, il faut se méfier des **biais cognitifs** (les agents observés et / ou interrogés comprennent-ils les questions comme le chercheur les pose ?) et des réponses socialement désirables (les **biais de conformité**). Et c'est toujours à ces biais que se confronte l'interprétation. En sciences sociales, **deux grandes logiques** prédominent, **celle du questionnaire et de la récupération de données** quantifiables et **celle de l'observation et de l'entretien**, toutes deux ouvrant la question de l'interprétation.
- Comment apprécier sa valeur ou sa validité (question axiologique, pragmatique, téléologique et politico-éthique) ? Cette perspective répond à la question « pourquoi ? » et ouvre le champ d'appréciation de la validité de l'attitude adoptée dans la réponse à la question méthodologique (la logique du raisonnement adopté est-elle cohérente ?) et à celle des valeurs associées suivant la réponse apportée à la question gnoséologique.

D'un point de vue gnoséologique pose la question de l'« objet » dont il s'agit et de l'appartenance des sciences de gestion aux sciences ou bien aux techniques.

¹ J.-L. Lemoigne, *Les épistémologies constructivistes*, PUF, collection « Que sais-je ? », Paris

² I. Hacking, *Entre science et réalité – ma construction sociale de quoi ?*, La Découverte, collection « Poche », n° 294, Paris, 2008

D'un point de vue méthodologique, c'est la question de la discussion entre l'attitude positiviste ou constructiviste qui se pose.

La discussion axiologique se réfère :

- A la place des sciences de gestion parmi les sciences sociales (et plus généralement les sciences humaines - par différence avec les sciences exactes) et donc de la nature du savoir créé (la contingence aux contextes) ;
- Au problème pragmatique-téléologique de leur classement parmi les sciences de l'action (par différence avec les sciences de la connaissance) et donc de la place des prescriptions ;
- Au problème politico-éthique de leur place parmi les sciences politiques et morales (par différence avec les sciences *stricto sensu*) et donc du jugement politique et moral qui est alors associé.

C'est donc à la deuxième question que ce consacre ce texte qui part d'une base incontournable : la référence à la manière de raisonner.

Schémes de raisonnement

La notion de schème a été mise en avant dans les sciences de l'éducation par J. Piaget³. Les schèmes correspondent à la structure ou à l'organisation d'une action. De façon réductrice, il est considéré qu'un schème est identifié comme « un canevas des actions répétables », ou à « l'ensemble structuré des caractères généralisables d'une action »⁴.

A titre d'introduction rappelons, avec J.-M. Berthelot⁵, typologie reprise et développée par P. de Rozario⁶, l'importance du genre d'explication recherché qui conduit à mettre en avant la notion de « schème d'explication » en distinguant :

- Le **schème causal** pose la question de la co-variation ou pas entre les éléments choisis. Mais rappelons à ce sujet la réflexion d'H. Becker (p. 46)⁷ : « *Les techniques et les instruments utilisés dans une recherche engagent une théorie en même temps qu'une méthodologie. L'analyse multivariée présuppose (même si ses utilisateurs se montrent éventuellement plus avisés dans la pratique) que tous les facteurs qui contribuent à produire le phénomène étudié agissent simultanément ; elle cherche à découvrir la variable, ou la combinaison de variables, qui « prédira » le mieux le comportement étudié ... Mais en réalité toutes les causes n'agissent pas au même moment : il nous faut donc un modèle qui prenne en compte le fait que les modes de comportement se développent selon une séquence ordonnée* ». Voir également ci-dessous le focus sur le « rasoir d'Ockham », quant à la « réduction – limitation » du nombre de variables ;

³ J. Piaget, *Epistémologie des sciences de l'Homme*, Gallimard, collection « idées », Paris, 1977

⁴ J. Piaget, *le jugement moral chez l'enfant*, Félix Alcan, Paris 1932

⁵ J.-M. Berthelot, *L'intelligence du social*, PUF, Paris 1990

⁶ P. de Rozario, *La modernité et ses avatars en gestion*, HDR, Université de Poitiers, 2013 – P. de Rozario & Y. Pesqueux, *Théorie des organisations*, Pearson, Paris, 2018

⁷ H. S. Becker, *Outsiders*, Métailié, Paris, 1985 (Ed. originale : 1963)

- Le **schème fonctionnel** qui renvoie à l'idée de fonctions caractérisées par leur fonctionnement, à l'existence d'interactions majeures et mineures entre des fonctions, à celle d'homéostasie ;
- Le **schème structural** qui raisonne par isomorphisme, hétéromorphisme, isonymie, isopraxis, allomorphisme, dimorphisme, paramorphisme (une même forme mais à partir de processus cognitifs différents), analogie ou disjonction, antagonisme, et permet de mettre en avant ce qui se ressemble et ce qui se différencie.
- Le **schème herméneutique**, le plus « ancien », qui se focalise sur le sens en passant par exemple par les symboles dans la mesure où le « réel » est considéré comme le point d'entrée vers un autre « réel » pour lequel le chercheur est expert, médiateur ; le schème herméneutique se caractérise par un rapport intime de la langue et de la culture, étant marqué par un conflit des interprétations, chaque langue ouvrant son propre discours et conduisant à la constitution de mondes incommensurables ;
- Le **schème actanciel** qui met en avant l'importance des comportements d'acteurs, leur intentionnalité pour comprendre le phénomène étudié ;
- Le **schème dialectique** qui repose sur l'idée qu'il existe des contradictions internes dont la détection et le jeu sont majeurs dans la compréhension du phénomène, deux phénomènes pouvant ainsi conduire à un troisième, inattendu.

Rappelons également la tension entre une pensée de type algorithmique (au regard d'une corpus « prédicats – règles ») et une pensée intuitive.

Focus sur le « rasoir d'Ockham » - De la « réduction – limitation » du nombre de variables

Une formulation moderne du « rasoir d'Okham » est que « les hypothèses suffisantes les plus simples sont les plus vraisemblables ». C'est un des principes heuristiques majeurs dans les sciences. Toutefois, simplification ne signifie pas que l'hypothèse la plus simpliste, la plus évidente ou la plus conventionnelle est la bonne. Le « rasoir d'Ockham » ne prétend pas désigner quelle hypothèse est vraie, il indique seulement laquelle devrait être considérée en premier.

Le « rasoir d'Ockham » tient son nom du philosophe G. d'Ockham (XIV^e siècle) : *Pluralitas non est ponenda sine necessitate*, formule figurant dans son ouvrage *Quaestiones et decisiones in quatuor libros Sententiarum cum centilogio theologico*, livre II (1319).

Il est aussi qualifié de « principe de simplicité », « principe de parcimonie », dans la mesure où il recommande de ne pas multiplier la référence à des raisons et des démonstrations. Il s'agit de ne pas formuler de nouvelles hypothèses tant que celles qui sont énoncées suffisent, à utiliser les hypothèses déjà formulées à défaut de quoi on risque de complexifier le problème. Ce n'est pas la simplicité d'une seule hypothèse qui compte, mais celle de l'ensemble des hypothèses formulées afin d'éviter l'« effet système » du jeu des hypothèses.

Focus sur l'herméneutique

L'herméneutique est une philosophie de la relation qui met au centre de ses préoccupations l'altérité, considérant que le sens ne se construit que par la rencontre, voire le conflit avec l'Autre. P. Ricoeur⁸ parle de « conflit des interprétations ». Il qualifie l'interprétation de « *travail de pensée qui consiste à déchiffrer le sens caché dans le sens apparent, à déployer les niveaux de signification impliqués dans la signification littérale... il y a interprétation là où il y a sens multiple et c'est dans l'interprétation que la pluralité des sens est rendue manifeste* »⁹.

L'herméneutique collective est une méthode d'interprétation des textes (par exemple des entretiens) qui vise à faire émerger le sens latent contenu dans le discours individuel et pour remonter à ses représentations¹⁰. Une des caractéristiques dominantes de l'herméneutique collective est son adéquation par rapport à l'objet étudié ou aux perspectives théoriques qu'elle sert.

Dans un schème herméneutique, on considère que les organisations sont constituées d'agents organisationnels qui s'accordent sur des interprétations de la « réalité ». Ils ont tendance à ne retenir qu'une partie des faits, ceux qui sont les plus évidents et les mieux intégrables à leurs convictions et jouent un rôle actif dans la construction du sens¹¹. Les « schèmes interprétatifs sociaux » (SIS) résultent d'une construction typologique construite à partir de l'analyse des entretiens recueillis. Ce sont des idéaltypes.

L'herméneutique est ancienne (elle concernait l'interprétation des textes religieux). F. D. E. Schleiermacher¹² fut le premier auteur à développer l'herméneutique comme technique de compréhension, réflexion complétée par les apports de Dilthey, Heidegger, Gadamer et Ricoeur.

Il a introduit deux éléments :

- La dichotomie « objectif – subjectif » (interprétation à partir du contexte et interprétation à partir du sujet) ;
- La notion de « cercle herméneutique » : un texte ne se comprend que par rapport à l'ensemble des textes et l'ensemble des textes ne se comprennent que par la compréhension de chacun, introduisant la tension entre particulier et général, le tout et la partie.

W. Dilthey a élargi le champ de l'herméneutique à l'interprétation des faits humains (entretiens, témoignages, actions, etc.)¹³ et met en avant la notion d'interprétation pour distinguer les « sciences de la nature » (expliquer) des « sciences de l'esprit » (comprendre).

⁸ P. Ricoeur, *Le conflit des interprétations*, Paris, Seuil, 1969

⁹ P. Ricoeur, « La mémoire saisie par l'histoire », *Revista de Letras*, vol. 43, n° 2, 2003, pp. 15-25.

¹⁰ M. Molitor, « L'herméneutique collective : une méthode d'interprétation de textes », in J. Rémy & D. Ruquoy (Eds.), *Facultés universitaires Saint Louis, Bruxelles*, 1990

¹¹ W. G. A. Hilaire, *L'adaptation organisationnelle dans les théories managériales et sociales*, Québec, PUQ, 2011

¹² F. D. E. Schleiermacher, *Herméneutique. Pour une logique du discours individuel*, Le Cerf, Paris, 1987 (Ed. originale : 1838)

¹³ W. Dilthey, *Einleitung in die Geisteswissenschaften* (« Introduction aux sciences de l'esprit ») (Ed. originale : 1883) - *Studien zur Grundlegung der Geisteswissenschaften* (« Études sur le fondement des sciences de l'esprit ») (Ed. originale : 1905)

M. Heidegger met l'accent sur la dimension ontologique de l'herméneutique en en faisant une question du sens de l'être (P. Ricœur), où comprendre est un pouvoir, mais pas de pouvoir de faire quelque chose (cf. *Être et temps - Sein und Zeit*¹⁴. Une phénoménologie de l'inapparent est nécessaire parce que le phénomène est « *ce qui, de prime abord et le plus souvent, ne se montre justement pas* ». Il faut donc interpréter. Comprendre une situation n'est pas y lire un sens, mais explorer les possibilités d'être de cette situation. L'interprétation est une dimension première de l'existence qui n'est possible que comme interprétation à partir de présupposés et de l'appartenance du sujet interprétant au monde qu'il interprète.

H.-G. Gadamer fait de l'herméneutique une théorie du comprendre propre aux sciences¹⁵. L'herméneutique questionne les prétentions à une connaissance objective prétendant à la neutralité. Il met en avant le cercle herméneutique indispensable pour des raisons théoriques et pratiques et le fait qu'il ne peut y avoir de compréhension sans prendre en compte l'interprète, d'où les limites du savoir scientifique. C'est le sens de sa critique des excès du positivisme et de sa prétention à l'universalité. La prise en compte de l'interprète n'annule pas sa revendication de connaissance et de vérité.

P. Ricœur¹⁶ constate l'existence d'une sorte d'antinomie interne chez H. G. Gadamer. Pour lui, l'herméneutique est une théorie de l'interprétation visant à articuler sens (qui relève de l'explication) et signification (qui relève de la compréhension). Il souligne, la pertinence de l'articulation entre expliquer et comprendre dans les sciences humaines et sociales. Il faut expliquer pour comprendre (cercle méthodologique) et comprendre pour expliquer (cercle herméneutique).

Focus sur la sociologie de la traduction et la théorie de l'acteur réseau¹⁷

La théorie de l'acteur-réseau (*ANT - Actor-Network Theory*) ou sociologie de la traduction a été développée à partir des années 1980 par M. Akrich & M. Callon & B. Latour.

¹⁴ M. Heidegger, *Être et temps* (1927), trad. François Vezin, Gallimard, Paris, 1986 ; trad. Emmanuel Martineau, Authentica, Paris, 1985.

¹⁵ H. G. Gadamer, *Vérité et méthode*, Seuil, Paris, 1996, p. 515 traduction française ; p.494 (Ed. originale : 1960)

¹⁶ P. Ricœur, *Du texte à l'action, Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil, 1986

¹⁷ M. Akrich, « Comment décrire des objets techniques », *Techniques et Culture*, n° 9, 1987, p. 49-64 - M. Akrich & M. Callon & B. Latour (Eds.), *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Mines ParisTech, les Presses, « Sciences sociales », 2006. Textes rassemblés par le Centre de sociologie de l'innovation, laboratoire de sociologie de Mines ParisTech, ISBN 2-911762-75-4 - M. Callon, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n° 36, 1986 - M. Callon (Ed.) *La Science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, La Découverte, Paris - B. Latour, *Les Microbes. Guerre et paix*, suivi de *Irréductions*, Métailié, Paris, « Pandore », 1984 - B. Latour, *La Science en action*, La Découverte, collection « Textes à l'appui », Série « Anthropologie des sciences et des techniques », Paris, 1989, ISBN 2-7071-1889-7 - B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, collection « L'armillaire », Paris, 1991., ISBN 2-701-2083-9 - B. Latour, *Aramis ou L'amour des techniques*, La Découverte, collection « Textes à l'appui », Série « Anthropologie des sciences et des techniques », 1992, ISBN 2-7071-2120-7 - B. Latour, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, La Découverte, collection « Armillaire », Paris, 2005, ISBN 2-701-4632-3

Au-delà des humains (« actants humains »), elle prend en compte les objets (« actants non-humains ») et les discours, également considérés comme des « actants », selon un concept emprunté de A. J. Greimas¹⁸ qui désigne toute entité sans distinction ontologique entrant dans un processus sémiotique.

Au départ, M. Callon & B. Latour s'intéressaient à la construction des faits scientifiques en laboratoire sur la base épistémologique suivante : rejet des positions rationalistes, évolutionnistes, de la sociologisation (le fait scientifique compris comme la résultante des jeux de pouvoir et de facteurs sociaux). Ils se distancient également de la déconstruction (postmodernisme) afin de considérer le fait scientifique en fonction de la multiplicité des relations qui le constituent d'où le rejet des approches séparant « humain » de « non-humain », « politique » et « sciences » (et technologies), « nature » et « société ». C'est la raison pour laquelle ils proposent une représentation du monde par le réseau, qu'il s'agisse de facteurs organisationnels, cognitifs, discursifs et des « actants non-humains » qui composent les collectifs.

Les relations s'établissent par « traduction » ou chaînes de traductions (transformations successives) par lesquelles s'articulent les actants (individuels ou collectifs). Un fait scientifique émerge de traductions articulant « actants humains » et « actants non-humains », « l'acteur-réseau ». La stabilité d'un « acteur-réseau » est relative et peut disparaître si certains actants sont retirés du réseau. Il peut être à la fois local et global, micro et macro puisque sa taille varie dans le temps et dépend des opérations de traduction de ses porte-parole.

La théorie de la « fabrication » du fait scientifique repose sur les notions suivantes, issues de la sociologie des sciences.

- Le réseau (« réseau hétérogène ») est une « méta-organisation » rassemblant des « actants humains » et des « actants non-humains » qui interagissent ;
- La traduction, reprise de M. Serres¹⁹, signifie une mise en relation et donc traduction afin de relier éléments et enjeux *a priori* sans commune mesure qui relie des activités hétérogènes ;
- La controverse qui précède l'émergence d'un énoncé scientifique et d'une innovation qui relie les étapes et les « actants » et débouche sur un consensus ;
- L'entre-définition est une dialectique qui s'établit entre le fait qui est lié au réseau qui le porte et qui n'existe que par lui ;
- Le principe de symétrie : le chercheur doit apporter une importance égale aux sujets et aux objets (ou aux humains et non-humains) et il étudie le processus de production à travers les controverses qui l'animent (échecs et réussites) ce qui efface les frontières entre la science et la non-science (mythes, état de la controverse qui peut être défavorable à un fait qui s'avèrera scientifique par la suite).

À partir de ces concepts, ils proposent une méthode en dix étapes de construction et de modification d'un réseau :

- L'analyse du contexte : quels sont des actants humains et non humains en présence, leurs intérêts, leurs enjeux et de leur degré de convergence ? ;
- La problématisation du traducteur : repérage de ce qui unit et de ce qui sépare,

¹⁸ A. J. Greimas, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Larousse, Paris, 1966

¹⁹ M. Serres, *La traduction*, Editions de Minuit, Paris, 1968

d'où l'acceptation de coopérer (constituer le réseau) compte-tenu d'un traducteur dont le rôle est accepté.

- Le point de passage obligé et de convergence : un lieu ou un énoncé incontournable ;
- Les porte-paroles : les négociateurs qui vont apparaître entre chacune des entités (humaines et non humaines) de la situation qui rendent possible la prise de parole et la coopération ;
- Les investissements de forme : repris de F. Eymard-Duvernay & L. Thévenot²⁰ qui sont constitué par le travail des « acteurs – traducteurs » pour limiter le nombre d'intermédiaires ;
- Les intermédiaires : permettent la constitution du réseau ;
- Enrôlement et mobilisation : l'enrôlement, c'est affecter aux membres du réseau une tâche précise qui les rend centraux dans le devenir du réseau et la mobilisation caractérise leur implication dans l'action, dans la consolidation du réseau ;
- Rallongement et irréversibilité : rallonger le réseau le rend plus solide sous deux conditions - vigilance et transparence ;
- La vigilance : notion reprise de F. Chateauraynaud & D. Torny²¹, c'est l'attention accordée aux choses ;
- La transparence : dont la permanence est constitutive de la confiance qui s'établit entre les actants ;
- La ponctualisation : caractérise les points constitutifs du réseau sans lesquels il ne peut tenir.

La critique majeure apportée à l'ANT porte sur la non-distinction entre les actants humains et non humains.

Focus sur « facteur », « motif »

Le mot « facteur » s'emploie souvent suivi d'un nom pour indiquer un élément déterminant dans un évènement. *« En algèbre, le facteur correspond à un nom attribué aux nombres d'un ensemble d'opérations ou aux polynômes intervenant dans un produit. En biologie, le facteur est un élément dont dépendent la vie, la croissance et la localisation d'une population animale ou végétale. La médecine définit le facteur comme une substance ou une molécule participant à une réaction biologique. La métrologie désigne le facteur comme une grandeur servant à caractériser les propriétés d'un corps ou d'un dispositif. Enfin, la statistique définit le mot facteur d'abord comme une variable hypothétique servant à représenter un ensemble de variables observables, puis comme une variable observable pouvant être considérée comme une source de variations »*²².

Le mot motif possède aussi plusieurs sens²³. *« Le motif désigne souvent ce qu'un artiste ou un artisan choisit comme modèle ou sujet dans son paysage de création. Il peut aussi désigner une structure décorative dans un spectacle ou dans une œuvre. Tout comme le*

²⁰ F. Eymard-Duvernay & L. Thevenot, « Les investissements de forme : leurs usages pour la main-d'œuvre », note INSEE, n°1978/432, division Emploi, août 1983.

²¹ F. Chateauraynaud & D. Torny, *Les sombres précurseurs – Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Editions de l'EHESS, Paris, 1999

²² <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/facteur/32600>

²³ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/motif/52778>

motif peut porter sur un dessin ou un ornement répété sur un support quelconque. Dans le domaine de la musique, le motif définit un petit élément caractéristique d'une composition musicale, qui en assure l'unité. Sur un plan intellectuel ou affectif, le motif désigne un élément qui est à l'origine d'un comportement explicatif ou justificatif d'une action ou d'un fait. En fin, dans le domaine judiciaire, le motif définit une partie du jugement dans laquelle le juge indique les raisons de sa décision ».

Focus sur *L'intention* de G. E. M. Anscombe²⁴

Aussi bien d'un point de vue épistémologique au sens large que d'un point de vue méthodologique (un des volets de l'épistémologie) qui la réduit le plus souvent à un lien évident de causalité, l'intention et l'intentionnalité sont des références majeures en sciences de gestion sans qu'un véritable fondement de la question ne soit mis en évidence. Et pourtant, c'est l'objet de cet ouvrage central de la philosophe G. E. M. Anscombe, construit avec la rigueur logique qui marque l'école philosophique anglaise du milieu du XX^e siècle. Il est à souligner l'importance de ce corpus pour la question de la motivation, de l'implication et de l'engagement mais aussi pour celle de la décision et de l'action.

Comme le souligne V. Descombes dans la préface, *« Le sens de la thèse d'Anscombe n'est pas du tout qu'il faudrait tenir pour négligeable la part des circonstances dans la détermination de l'action accomplie, elle est seulement de marquer fermement son rejet d'une conception dominante de l'intention qui fait de la séparation entre intention et action le cas normal, et de leur coïncidence – lorsque l'agent se trouve avoir fait ce qu'il avait l'intention de faire – le problème à résoudre par le moyen d'une théorie philosophique (...) Anscombe propose de rétablir le lien interne entre l'intention et l'action. Elle invite à opérer un renversement complet de la perspective : au lieu de prendre pour paradigme une attribution d'intention à un sujet le cas de l'intention « pure » (pure de toute exécution présente), partons de ce que fait effectivement quelqu'un et cherchons en quoi ce qu'il fait est intentionnel ».*

Ce livre se présente comme un enchaînement de paragraphes et non une articulation entre des chapitres, cet enchaînement de paragraphes constituant le support du parcours argumentatif. Elle part de la polysémie de la notion pour commenter la césure « intention – expression d'intention », la manifestation ne pouvant tenir lieu d'accès à la notion (cf. *« les mouvements d'un chat qui traque un oiseau ne peuvent guère être appelés une expression d'intention »*). Pour différencier l'intention de l'émotion, elle en fait « une expression purement conventionnelle ». C'est en cela qu'elle va introduire la notion de « raison d'agir ». D'où sa proposition 9 : *« En considérant les expressions d'intention, j'ai d'abord dit qu'il s'agissait de prédictions qui sont justifiées, quand elles sont justifiées, par une raison d'agir, par opposition à une raison de penser qu'elles sont vraies. Ainsi, j'ai déjà distingué un sens de « Pourquoi ? » dont la réponse mentionne une preuve »,* c'est-à-dire quand la réponse donne une raison de penser cela. *« Mais comme nous l'avons déjà remarqué, une réponse à la question « Pourquoi ? » qui ne donne pas de raison de penser que la chose est vraie ne donne pas pour autant une raison d'agir. Elle peut en effet mentionner une cause, et ce n'est pas du tout ce que nous voulons. Cependant, nous avons remarqué que dans certains contextes, il est difficile de*

²⁴ G. E. M. Anscombe, *L'intention*, Gallimard, collection « nrf », Paris, 2002 (Ed. originale : 1957)
Yvon PESQUEUX

faire la distinction entre une cause et une raison : par exemple, quand on donne une réponse immédiate à la question « Pourquoi avez-vous renversé la tasse ? » : « J'ai vu telle et telle chose et cela m'a fait sursauter » ». Elle décline ensuite son raisonnement à partir d'une suite de propositions.

Du positionnement méthodologique : « En haut – en bas » – « dedans – dehors »

Une question essentielle inhérente à représentation des connaissances en sciences de gestion est de savoir d'où l'on parle. Et il est en effet habituel de parler de l'organisation « dedans - en haut ». De plus, ce positionnement « dedans » repose sur l'institutionnalisation du dualisme « individu – organisation », les uns partant de l'individu (dans l'organisation) pour aller vers l'organisation et réciproquement pour les autres²⁵. C'est en partie à ce commentaire des conséquences de la primauté accordée au « dedans » que s'attachent les auteurs de *Dedans, dehors*²⁶, ouvrage sur les frontières de l'organisation, qui démontre « en creux » combien les auteurs tendent le plus souvent à parler de l'organisation de « dedans » « en haut » en omettant le « dehors ». C'est aussi le cas de *La souffrance en France, la banalisation de l'injustice en France*²⁷ qui en parle lui, de « dedans », mais « en bas ». En sciences de gestion, les travaux sont effectués le plus souvent pour parler de l'organisation « dedans - en haut », c'est-à-dire du point de vue de leurs dirigeants. Citons ainsi les différences que cela induit avec les autres attitudes qui existent. Il peut s'agir d'en parler « dehors - en haut » l'attitude courante des économistes. Par contre, rares sont les auteurs qui tentent d'en parler « dehors - en bas ». L'organisation vue par les exclus n'intéresse personne comme c'est *in fine* le message de la théorie des parties prenantes²⁸, car ils ne prennent pas ! C'est pourquoi les COP (*Conference of the parties*) parlent de « parties intéressées », terminologie reprise dans les normes ISO après 2015.

Les logiques de raisonnement

Théoriser relève aussi de plusieurs types de logiques où il est question de « jonction – disjonction » ou encore de « conciliation – non-conciliation » qui vont être présentées à partir d'une illustration mettant en tension « conflit » et « coopération » :

- Celle de la dualité où une perspective vient indiquer son contraire (la coopération par rapport au conflit, par exemple), conduisant à privilégier la logique de comparaison²⁹ ;
- Celle du *continuum* et / ou de l'opposition (coopération et conflit se trouvent aux deux extrémités d'un même axe, conduisant à privilégier l'argument du mélange) ;
- Celle de l'orthogonalité, coopération et conflit étant alors deux prismes complémentaires, mettant en avant la logique de la différenciation ;

²⁵ P. de Rozario & Y. Pesqueux, *Théorie des organisations*, Pearson, Paris, 2018

²⁶ P. Besson (Ed.), *Dedans, dehors*, Vuibert, Paris, 1997

²⁷ C. Dejours, *La souffrance en France : la banalisation de l'injustice en France*, Seuil, collection Poche, Paris, 2000

²⁸ E. R. Freeman, *Strategic Management: A Stakeholder Approach*, Pitman, Boston, 1984

²⁹ R. D. Laing, *Le moi divisé*, Stock, Paris, 1970 (Ed. originale : 1959)

A. Esterson, *Sanity, Madness and the Family*, Tavistock, Londres, 1964

- Celle de la double trajectoire ou dialogique parallèle, chacune étant séparée de l'autre et produisant effet par fertilisation croisée ou par « effet système » (où il y aurait alors « et » conflit « et » coopération), et où il est question de parallélisme ;
- Celle de la dialogique radicale, une chose pouvant à la fois être ce qu'elle est et son contraire, retrouvant ici la logique dialectique (la coopération est aussi conflit) ;
- Celle de la complémentarité (la coopération est complémentaire au conflit) ;
- Celle de l'osmose (il y a du conflit dans la coopération et de la coopération dans le conflit), où il est question de capillarité et de traduction, d'arrangement, d'hybridation ;
- Celle de la transformation par le passage d'un état (d'une forme) à un(e) autre (du conflit à la coopération) ;
- Celle de la frontière (là où s'arrête la coopération commence le conflit), validant ainsi la perspective du dépassement et marquant tout l'intérêt de travailler « à la frontière »³⁰.

Il est également intéressant de noter l'usage possible de la notion de tension et de l'usage de la notion d'extension compte tenu des logiques qui permettent d'entrer dans les dualités du type « simple – complexe », « continu – discontinu », « contextualisé – décontextualisé », etc.).

Focus sur la notion d'espace hodologique³¹

L'hodologie est la science des connexions dans les réseaux. Son étymologie provient du grec *hodos* (chemin). La notion d'hodologie a été introduite en psychologie par K. Lewin³² qui mentionne que l'homme d'action qui domine le champ de son activité baigne dans un « espace hodologique » qui n'est pas l'espace objectif mais un espace subjectif. L'espace hodologique consiste à étudier les réseaux existant dans l'espace de vie d'une personne. En philosophie, c'est l'étude des idées interconnectées. En géographie et en urbanisme, c'est l'étude des chemins et cheminements dans une ville. En neurosciences, c'est l'étude des interconnexions entre cellules cérébrales.

L'espace et sa représentation ne sont pas séparables, l'attachement à l'espace apparaissant comme un facteur de contingence. L'espace est le lieu dans lequel on se fixe, mais dont il faut aussi s'arracher pour se décentrer. Pour J.-P. Sartre³³, l'espace hodologique est l'espace des lignes de forces qui font sens et qui organisent la conduite de l'individu selon leur attraction ou leur répulsivité.

Focus sur la notion d'énantiologie³⁴

L'énantiologie recouvre un ensemble de phénomènes tels que la duplicité, la conjonction

³⁰ Gieryn, T. (1995). Boundaries of science. In A. Tauber (Ed.), *Science and the Quest for Reality* (pp. 293-332). London: Palgrave - Gieryn, T. (2008). Cultural boundaries: Settled and unsettled. In P. Meusburger, M. Welker, & E. Wunder (Eds.), *Clashes of knowledge* (pp. 91-99). Dordrecht: Springer.

³¹ D. Bonnet, « La notion d'hodologie », *ISEOR*, juin 2019

³² K. Lewin, *Principles of Topological Psychology*, McGraw-Hill, New York, 1936

³³ J.-P. Sartre, *L'imaginaire*, Gallimard, collection « NRF », Paris, 1940

³⁴ D. Bonnet, « La notion d'énantiologie », *ISEOR*, juin 2019

d'opposés, le paradoxe, la dyade, l'ambivalence, la proxémie, l'énantiosémie (le fait qu'un mot puisse indiquer une chose et son contraire (un hôte, par exemple). C'est N.-S. Bergier³⁵ qui a montré que les contraires sont inséparables et notamment que les mots peuvent comporter un sens antithétique.

L'énantiose problématise le lien entre ce qui relie et ce qui sépare. Dans le cadre de l'œuvre de C. G. Jung³⁶, elle fonde l'individuation (qui, chez C. G. Jung, se distingue de l'individualisation). L'individuation construit la singularité de l'être et corrélativement sa différenciation par la conjonction d'opposés permettant d'affirmer l'unité de l'être au travers de sa différenciation. Les conjonctions d'opposés se fondent comme des oppositions qui s'affrontent ou s'attirent. Les deux pôles se complètent, ce qui institue une relation dyadique.

Focus sur les structures doxiques du langage³⁷

D. Bonnet explique que les structures doxiques du langage confèrent une harmonie dans les relations humaines à partir de structures binaires afin de construire un discours normatif qui vaut dans les relations sociales à partir d'éléments qui ne relèvent pas de l'individu. C'est en cela qu'il explique que les managers se rendent indifférents à l'existence de l'Être pour se consacrer à leur mission, ceci venant constituer l'essence du discours. Il met en évidence que ce type de communication met en relation la *doxa* (l'opinion générale dominante), le *logos* (le discours) et le *cosmos* (la représentation du monde).

Focus sur la neutralité axiologique

La neutralité axiologique se réfère à Max Weber dans *Le savant et le politique*³⁸, et se définit comme l'attitude du chercheur n'émettant pas de jugement de valeur dans son travail. Il distingue « jugement de valeur » de « rapport aux valeurs ». Le « rapport aux valeurs » décrit l'action d'analyse du chercheur qui, en respectant le principe de neutralité axiologique, fait des valeurs d'une culture des faits à analyser sans émettre de jugement normatif sur celles-ci, c'est-à-dire sans porter de « jugement de valeur ».

I. Kalinowski³⁹ propose une lecture plus large, expliquant que la neutralité axiologique n'interdit pas au chercheur une opinion personnelle quant à ce qu'il étudie. Une position d'adversaire peut en effet permettre une meilleure lecture de ce qu'il étudie dans la mesure où il est en mesure de prendre plus de recul que le chercheur supposé neutre.

³⁵ N.-S. Bergier, *Les Éléments primitifs des langues* (Ed. originale : 1837)

³⁶ C. G. Jung, *Mysterium Coniunctionis: An Inquiry into the Separation and Synthesis of Psychic Opposites in Alchemy*, Routledge, Londres, 1956

³⁷ D. Bonnet, « Dessiller les structures doxiques du langage et des discours dans les pratiques managériales », *ISEOR*, 2020

³⁸ Max Weber, *Le savant et le politique*, UGE, Paris, 1959 (Ed. originale : 1919), pp. 81-106

³⁹ I. Kalinowski, « Max Weber et les causalités surprenantes du sociologue », in Jean-Pierre Delchambre (Ed.), *Le sociologue comme médiateur. Accords, désaccords et malentendus. Hommage à Luc van Campenhout*, Presses de l'Université Saint-Louis, Bruxelles, 2014, pp. 43-67.

Attitude positiviste et attitude constructiviste

L'opposition habituellement effectuée entre positivisme et constructivisme en sciences de gestion pose la question d'une représentation du monde, celle de la relation des phénomènes entre eux et celle de la place de l'Homme, de ses possibilités d'appréhension du monde qui l'entoure et du fondement de ses actions sur celui-ci. Ce débat est majeur en sciences sociales. Ceci étant, il est plus cohérent de parler de différence entre les deux attitudes car elles ne peuvent être opposées point par point. Par ailleurs, la marge entre les deux attitudes conduit à beaucoup plus d'indétermination qu'il n'y paraît.

L'attitude positiviste règle la question épistémologique une fois pour toutes au nom d'une représentation causale et objective du « réel » et rabat l'épistémologie sur la méthodologie alors que l'attitude constructiviste fait du travail épistémique une méthode de « construction – validation » de la connaissance. Rappelons que l'interprétation est le but de toute méthodologie, mais ne peut en aucun cas se situer sur le même plan que les deux attitudes dont il est question ici. L'« interprétativisme » n'existe pas dans la mesure où, quelle que soit l'attitude, il y a toujours interprétation. Donnons en pour preuve l'analyse généalogique telle que la définit M. Foucault⁴⁰ et déprendre le privilège accordé à l'« objet » pour essayer de le replacer du point de vue de la constitution des champs, domaines et objets de savoir. « *Aucune méthode ne doit être en elle-même un enjeu* », écrit-il. « *Une méthode doit être faite pour qu'on s'en débarrasse* ».

Le travail sur les perceptions et les biais

Dans les deux attitudes, on travaille essentiellement sur des perceptions. La perception est un processus complexe impliquant les principales composantes suivantes :

- Les sens par réception d'informations sensorielles avec la vue, l'ouïe, le toucher, le goût et l'odorat, chacun d'eux captant des *stimuli* spécifiques de l'environnement et les transmet au cerveau ;
- L'attention qui est la capacité à sélectionner et à se focaliser sur certaines informations sensorielles en occultant d'autres *stimuli* ;
- L'attribution de sens à ce qui est perçu au regard de schèmes (exemple : des formes, des visages, des objets familiers, des mouvements, etc.) ;
- Les processus cognitifs tels que la mémoire, l'attention sélective, le raisonnement au regard des expériences passées, des connaissances acquises et des attentes influencent perception et interprétation ;
- Les émotions qui affectent la perception en affectant l'état d'esprit ;
- La culture et le contexte : normes, croyances, attentes sociales.

C'est un processus subjectif et individuel dont les trois composantes sont les suivantes :

- Composante sensorielle qui concerne la réception des stimuli transmis au cerveau pour être traités ;
- Composante perceptive qui implique sélection, organisation et interprétation des informations sensorielles ;

⁴⁰ M. Foucault, *Sécurité, territoire et population – Cours au Collège de France 1977-1978*, Gallimard & Seuil, collection « hautes études », Paris, 2004
Yvon PESQUEUX

- Composante cognitive qui comprend des facteurs tels que l'attention, la mémoire, les attentes, les connaissances antérieures et les émotions.

Mais, comme le soulignent D. Hellriegel & J. W. Slocum Jr & R. W. Woodman & M. Truchan-Saporta⁴¹, il existe des erreurs dans la perception du fait :

- De la défense perceptive qui est la tendance qu'ont les individus à se protéger eux-mêmes contre les idées, les objets ou les situations qui les menacent ;
- De l'existence de stéréotypes qui résulte de notre tendance à attribuer des particularités à quelqu'un en fonction de la catégorie dans laquelle nous le classons ;
- D'un effet de halo, c'est-à-dire le processus par lequel celui qui perçoit évalue toutes les dimensions d'une personne à partir d'une seule impression, soit favorable soit défavorable ;
- De l'existence d'un effet de projection qui est la propension manifestée par certaines personnes à voir leurs propres traits chez les autres ;
- De l'effet d'attente, c'est-à-dire ce que l'on s'attend à trouver, ce qui déforme notre perception des événements, des objets, des situations et des personnes « réelles ».

Il est important alors de souligner l'existence de trois types de biais (les deux premiers avaient été mentionnés dès l'introduction de ce texte :

- Les biais cognitifs (comment les observés perçoivent-ils l'attitude de l'observateur et comment comprennent-ils ce qu'il dit ?
- Les biais de conformité afin de répondre aux attentes perçues chez l'observateur ou d'éviter de se confronter à une dissonance cognitive
- Les biais de situation quant au contexte de l'observation ou, dans le témoignage, la demande de rappels à une situation passée.

Les fondements des deux attitudes

Même si les deux attitudes de « positivisme » et de « constructivisme » sont les plus utilisées en sciences de gestion, il est important, par référence à Kant, de souligner le changement de perspective qu'il opère dans *Critique de la raison pure*. « Ainsi, dans le temps, aucune connaissance ne précède l'expérience, et toutes commencent avec elle ». Au regard de sa métaphysique du sujet autonome, la place du sujet devient centrale au lieu d'une « réalité » qui lui serait extérieure. C'est cette « révolution » qui fonde la référence constructiviste au regard de l'obscurantisme de l'hétéronomie du sujet, hétéronomie dont Kant visait l'origine religieuse. La différence « positivisme – constructivisme » ne vaut donc que comme attitude.

Les conséquences en sont importantes puisqu'il s'agit de se poser les questions des critères et des normes d'appréhension de la place de l'Homme et de l'évaluation de ses actions dans le monde des organisations. Il s'agit de fonder une modélisation théorique dans le but de conduire une compréhension et une mise en oeuvre satisfaisante des actions qui y sont conduites.

⁴¹ D. Hellriegel & J. W. Slocum Jr & R. W. Woodman & M. Truchan-Saporta, *Management des Organisations*, De Boeck, Bruxelles, 1999
Yvon PESQUEUX

On ne peut d'ailleurs que différencier (et non pas opposer), *item par item*, l'attitude positiviste de l'attitude constructiviste en sciences de gestion. Le rapport au « réel » en constitue la dimension essentielle entre le « non-volontarisme épistémologique » de l'attitude positiviste face au « volontarisme épistémologique » de l'attitude constructiviste qui ne signifie pas pour autant « disposition à négliger le réel ». Les deux attitudes ont en effet beaucoup de choses en commun dans la tension qui opère entre similitude et différence. Dans les deux cas, la coupe empirique est partielle et partielle car il y est question de sélection (dans la construction d'un échantillon ou le choix d'un cas) et d'interprétation, même si l'on peut dire que l'attitude positiviste privilégie la sélection sur l'interprétation et inversement pour l'attitude constructiviste.

Attitude positiviste

Principe ontologique de réalité du
« réel » sans qu'il ne puisse être question

de parler de « non-volontarisme épistémologique »

Principe de l'univers déterminé :
Le « réel » est déterminé : interprétation
en quête de déterminants

Principe d'objectivité :
indépendance « sujet – objet »

Principe de naturalité de la
logique

Principe de moindre action
ou de l'optimum unique

Attitude constructiviste

Principe de représentabilité du
« réel » (compte tenu de
l'expérience du
« réel ») et d'un volontarisme
épistémologique

Principe de l'univers construit :
l'hypothèse téléologique
interprétation à visée
compréhensive

Principe de l'interaction
« sujet – objet »

Principe argumentatif de la
logique générale (ou
rhétorique)

Principe de l'action intelligente

Le terme de positivisme recouvre l'ensemble des propositions d'A. Comte dont le premier élément à souligner est bien qu'il s'agit d'une doctrine qui repose sur une vision rationaliste de la Nature dont il convient de rechercher les « lois » à partir de causalités constatées. C'est à ce titre qu'il qualifie cette attitude de « philosophie positive ». L. Kolakowski⁴² en résume ainsi les règles fondamentales : le phénoménalisme (il n'y a pas de différence entre l'essence et le phénomène), le nominalisme (un savoir formulé en termes généraux ne peut permettre de supposer qu'il possède des équivalents autres que des objets concrets singuliers), l'inexistence de quelque valeur aux jugements normatifs et l'existence d'une unité de la méthode scientifique, quel que soit son domaine. C'est en cela que ce programme scientifique est qualifié d'antimétaphysique. Mais avec cette attitude, il est plus question de positivisme « s » que d'« un » positivisme dans la mesure où il est question de distinguer « étude » de « méditation », « exactitude scientifique » de « précision philosophique », « problème » d'« interrogation », ce qui va bien au-delà de la critique qui lui est habituellement adressée d'être une « idéologie scientiste ». C'est la fusion de cette attitude avec l'utilitarisme, l'évolutionnisme et le pragmatisme qui pose problème.

Le rapport du positivisme aux sciences positives tel qu'il a été formulé par A. Comte s'oppose à la philosophie théologique et à la philosophie métaphysique. Pour A. Comte, la méthode commune aux sciences positives détermine la doctrine positiviste, compte tenu de cette nouvelle science qu'est, à son époque la sociologie, dans la mesure où le point de vue social est incontournable, tout le réel étant nécessairement social. Il s'agit, dans cette perspective, d'examiner le passage de l'abstrait au concret. « *Le positivisme*

⁴² L. Kolakowski, *La philosophie positive*, Denoël & Gonthier, collection « médiations », Paris, 1976
Yvon PESQUEUX

caractérise une attitude épistémologique liée à la pratique des diverses méthodes scientifiques à la fois rationnelles et expérimentales. Le positivisme épistémologique exige, en premier lieu, que la science parte de faits observables et définis relativement à un observateur, puisque tout phénomène « consiste toujours en une relation déterminée entre un objet et un sujet » (*Système de politique positive, I*). Le positivisme trace la voie entre les deux écueils que sont l'objectivisme absolu, qui exagère l'indépendance de l'ordre naturel, et le subjectivisme absolu, qui rejette toute vie collective »⁴³. En ce sens, l'observation s'oppose à la proposition *a priori* et « le positif est réel, utile, certain et précis ». Pour ce qui concerne les sciences de gestion, il s'agira alors de faire des organisations des entités « objectives ». La science est donc un fait sociologique servant à orienter les facultés humaines pour maîtriser (améliorer) la vie (d'où l'importance accordée à la dimension d'application pratique).

Mais la doctrine d'A. Comte ne saurait valoir sans les travaux de ses continuateurs :

- C. Bernard⁴⁴ et le « positivisme spontané » de la science (se soumettre au verdict des faits, l'acceptation d'un déterminisme des phénomènes d'où la quête des rapports constants, la science est neutre par rapport aux questions économiques, la mise à l'épreuve des lois scientifiques formulées) ;
- J. Bentham⁴⁵ et son éthique utilitariste qui repose sur une approche strictement descriptive en « plaisir » et « douleur » mesurables comme motivation des comportements humains, l'intérêt commun étant égal à la somme des intérêts particuliers. Avec L. Kolakowski, signalons les critiques adressées à cette éthique : l'insuffisance de l'utilité pour fonder seule la base rationnelle des choses, son arithmétique (existence d'une échelle de mesure applicable aux plaisirs et aux douleurs) ;
- H. Spencer⁴⁶ et son positivisme évolutionniste (vision mécaniste des mutations et unité de l'univers dans toutes ses manifestations de transformation, naturalisme de la société, empirisme de la connaissance et agnosticisme) ;
- R. Avenarius⁴⁷ et son empiriocriticisme avec l'unité postulée du monde physique et du monde psychique, la critique de l'introjction (le dualisme du sujet et de l'objet), principe de l'économie des concepts ;
- Le pragmatisme (point de vue selon lequel la possibilité d'appliquer les résultats de la recherche est le critère de vérité) est souvent mis en continuité du positivisme.

L'Empirisme logique (qualifié aussi de « positivisme logique » ou de « néo-positivisme ») se fonde sur les travaux d'une école philosophique illustrée par le Cercle de Vienne réunissant autour du philosophe M. Schlick des scientifiques et philosophes viennois dans les années 1920 (les mathématiciens H. Hahn, K. Gödel et K. Menger, le physicien P. Frank, le sociologue O. Neurath, les philosophes R. Carnap et V. Kraft). Le Cercle de Vienne publia en 1929 un manifeste, *La conception scientifique du monde*⁴⁸ où il expose ses thèses principales : il n'existe pas, comme le prétend Kant, de jugement synthétique *a priori*, la métaphysique ne peut donc être une science. Par ailleurs, tout

⁴³ Encyclopedia Universalis, *article positivisme*

⁴⁴ C. Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, (Ed. originale : 1865) Réédition Flammarion, collection « champs », Paris, 1993

⁴⁵ J. Bentham, *Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, Londres, (Ed. originale : 1789)

⁴⁶ H. Spencer, *Principes de biologie*, Germer Baillières, Paris, (Ed. originale : 1877-

⁴⁷ R. Avenarius, *Kritik der Reine Erfahrung*, Nabu Press, Berlin, 2010 (Ed. originale 1890)

⁴⁸ Cercle de Vienne, *La conception scientifique du monde*, (Ed. originale : 1929), in A. Soulez (Ed.), *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits*, PUF, Paris, 1985

énoncé est soit analytique (des propositions logiques et des mathématiques, réductibles à des tautologies et n'apprenant rien sur le monde, car elles sont vraies par la signification des termes qui les composent), soit synthétique *a posteriori*, et donc vérifiable par l'expérience. L'empirisme logique divise les énoncés des théories scientifiques entre « expressions logiques » (qui rassemblent les liens logiques et les quantificateurs, donc partagés par toutes les sciences) et « expressions descriptives » (spécifiques à chaque science). Les expressions descriptives se divisent en « langage observationnel » (c'est-à-dire la dénomination attribuée aux entités publiquement observables) et « langage théorique » (qui comporte des termes désignant des entités difficilement voire non observables). C'est pourquoi cette perspective est aussi qualifiée de « programme physicaliste »⁴⁹. Il est important de souligner les conditions historiques des réflexions du Cercle de Vienne avec la montée du nazisme dont le volet nationaliste met en avant la nécessité de se référer à un « esprit allemand » pour comprendre les choses. C'est tout l'enjeu du *Manifeste* que de contrer cela. On comprend aussi son succès aux Etats-Unis, pays qui importe ses élites universitaires (souvent non anglophones ou maîtrisant un « autre anglais ») et dont l'enracinement culturel des approches empirico-déductives est une des composantes de sa tradition intellectuelle. La compréhension de la société américaine nécessite en effet une longue imprégnation et les travaux à visée compréhensive en sciences sociales sont donc le travail d'intellectuels « américains ».

Le *Manifeste* considérant que les énoncés éthiques et métaphysiques n'étant pas vérifiables, ils sont nécessairement vides de sens. L'empirisme logique est à l'origine de la dichotomie tranchée entre les « faits » et les « valeurs », dichotomie qui dépasse les attendus du *Manifeste*, et se base sur un empirisme radical différent de celui d'A. Comte qui construisait une compréhension du monde par confrontation entre des faits et des théories. Les sciences sont considérées comme pouvant toutes se fonder sur des propositions construites sur une logique formelle, ce qui leur confère une unité méthodologique et théorique. Il n'y a donc plus de raison de distinguer les sciences en fonction de leur domaine, les sciences pouvant, à l'extrême, se réduire à une « Science ». La logique va servir à distinguer le « sens » du « non-sens », distinction fondée par la possibilité de vérifier la proposition. On parle alors de vérificationnisme, une proposition étant réduite à sa signification cognitive qui dépend d'une correspondance avec les faits empiriques. Le Cercle de Vienne défend donc une conception instrumentale des théories scientifiques qui doivent permettre de faire des prédictions observables.

C'est ce qui conduit à poursuivre l'argumentation en passant de la vérification à la réfutation.

Rappelons que, dans la *Logique de la découverte scientifique*, K. R. Popper⁵⁰ a critiqué le vérificationnisme comme critère permettant de distinguer ce qui est de la science de ce qui n'en est pas. Pour lui, une théorie (et non pas un énoncé) n'est scientifique qu'à condition d'être réfutable. La falsification (ou réfutation) implique la possibilité d'évaluer empiriquement les énoncés généraux de la science par l'intermédiaire de tests. Seules les théories formulées afin de pouvoir permettre la déduction logique d'un énoncé particulier capable potentiellement de les falsifier peuvent être considérées comme scientifiques (et non métaphysiques). Il existe deux niveaux de falsifiabilité, la « falsifiabilité logique » et

⁴⁹ L. Kolakowski, *La philosophie positive*, Denoël & Gonthier, collection « médiations », Paris, 1976, p. 213

⁵⁰ K. R. Popper, *Logique de la découverte scientifique*, (1934), Payot, Paris, 2007
Yvon PESQUEUX

la « falsifiabilité empirique », la première pouvant ne pas l'être du point de vue de la seconde et, de plus, aucune falsification empirique ne peut être certaine, car il est toujours possible de sauver une théorie par l'adoption de réponses *ad hoc*. La falsification est avant tout un critère méthodologique puisque tout repose, en dernier ressort, sur les décisions de la communauté scientifique, pour accepter ou rejeter la valeur d'un test.

Pour P. Feyerabend⁵¹, les développements scientifiques ne suivent pas de règles protocolaires. « *A priori tout peut être bon* » (l'anarchisme épistémologique) ce qui le conduit à critiquer l'aspect réducteur de la théorie de la réfutabilité de K. Popper au profit du pluralisme méthodologique.

Il faut également citer G. Bachelard⁵² qui qualifie la formation de l'esprit scientifique de « rectification du savoir, d'élargissement des cadres de la connaissance » d'où la nécessité, pour le scientifique, d'abandonner ce qui constitue les « obstacles épistémologiques internes » au regard d'une éventuelle « rupture épistémologique ». G. Bachelard a résumé la démarche scientifique de la manière suivante : « *Le fait scientifique est conquis, construit et constaté* », conquis sur les préjugés, construit par la raison et constaté dans les faits. La construction du savoir n'est qu'« *une longue histoire d'erreurs et d'errances surmontées* », le « réel » n'étant jamais définitif et l'observation plus proche de l'opinion qu'il n'y paraît.

T. Kuhn⁵³ met lui aussi l'accent sur la discontinuité dans la construction scientifique avec des périodes de construction accumulative et des moments de « révolution scientifique », la théorie de la période de continuité étant qualifiée de « paradigme », au-delà de la réfutation. Le choix entre les paradigmes n'est pas fondé rationnellement d'autant que chaque paradigme permet de résoudre certains problèmes. A la vision plutôt internaliste de K. Popper, ces trois auteurs ajoutent l'idée d'une avancée externaliste des idées scientifiques où culture et société jouent aussi un rôle.

Cette conception prend acte de la dimension cumulative des savoirs (la science traverse des crises qui entraînent des changements de paradigmes), même si l'on doit souligner le flou dans l'usage de la notion de paradigme, un changement de paradigme portant sur quatre niveaux : celui de la définition de la réalité ou de l'objet étudié, celui de la méthode pour saisir cette réalité, celui de la logique qui préside au langage qui permet de décrire cette réalité – exemple : logique d'Aristote, et celui d'un appareil conceptuel combinatoire constitutif de l'espace sémantique d'un champ.

Il est important aussi de souligner la notion de « régime de vérité » formulée par M. Foucault⁵⁴ pour qui il s'agit de « *ce qui détermine les obligations des individus quant aux procédures de manifestation du vrai* » (p. 91), c'est-à-dire les procédés et institutions qui engagent et contraignent les individus quant à la définition du vrai. Il précise ainsi que « *sous tous les raisonnements aussi rigoureux et bâtis qu'on les imagine, sous même le fait de reconnaître quelque chose comme une évidence, il y a toujours, et il faut toujours*

⁵¹ P. Feyerabend, *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Seuil, collection « points », Paris, 1975

⁵² G. Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique*, Librairie philosophique, Vrin, Paris, 2000

⁵³ T. S. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, collection « Champs », Paris 1983 (1962)

⁵⁴ M. Foucault, *Du gouvernement des vivants – Cours au Collège de France 1979 – 1980*, collection « hautes études », EHESS & Gallimard & Seuil, Paris, 2012

supposer une certaine affirmation qui n'est pas de l'ordre logique, de la constatation ou de la déduction, autrement dit une affirmation qui n'est pas exactement de l'ordre du vrai ou du faux, qui est plutôt une sorte d'engagement, de profession » (p. 94). « C'est ce qui contraint les individus à certains actes de vérité, ce qui définit, détermine la forme de ces actes et qui établit pour ces actes des conditions d'effectuation et des effets spécifiques » (p. 91). A ce titre, il va concevoir « la » science comme une famille de jeux de vérités qui obéissent au même régime malgré les différences de grammaire et de structure. Il exclut tout partage entre le scientifique et l'idéologique, d'où l'usage de la notion de « régime » pour sortir d'une référence à l'idéologie ou à l'utilité. Sur le plan de la méthode, il va mettre en avant l'exomologèse (la manifestation publique de la vérité) avec, comme élément central, l'aléthurgie (quête rituelle de la vérité - « ensemble des procédés possibles, verbaux ou non, par lesquels on amène au jour ce qui est posé comme vrai par opposition au faux, au caché, à l'indicible, à l'imprévisible, à l'oubli » (p. 8)). La notion de parrhèsia désigne, à l'origine, le privilège des citoyens athéniens, égaux en droit, de pouvoir prendre la parole à l'Assemblée. Mais la notion désigne aussi le régime de parole du maître face au disciple : parole de franchise éloignée des subtilités rhétoriques. Il s'agit plus généralement d'une parole de vérité qui ne relève ni d'une stratégie de démonstration, ni d'un art de persuader en ouvrant un risque pour celui qui prend la parole. Chez M. Foucault⁵⁵, la vérité portée par cette parole l'éloigne de la sphère logique et épistémologique pour mettre en avant sa dimension politique et éthique. C'est en cela que le savant peut être parrhésiate en doublant son apport d'un risque lié à la fracture qu'il opère (cf. l'exemple de Galilée), notamment du fait de la dramatique de la vérité qu'il énonce et où l'on retrouve la question du régime de vérité. Il y est donc question de courage venant relier volonté et vérité. Il s'agit alors de relier cet acte de discours avec un contexte, dans une perspective d'émergence.

D'autres critiques ont été adressées au réductionnisme de tout énoncé à des énoncés protocolaires ou « observationnels » d'un point de vue holiste, le tout n'étant pas comme cela égal à la somme des parties.

En sciences de gestion, l'attitude positiviste recouvre une attitude dont les éléments saillants sont les suivants :

- La connaissance des faits doit être considérée comme étant féconde ;
- Le type de certitude fourni par les sciences expérimentales est à privilégier ;
- Il en va de même du contact avec les « faits » par l'expérience ainsi que du refus de tout *a priori* ;
- Le domaine des « choses en soi » est inaccessible (il s'agit donc d'une condamnation de tout idéalisme au profit du réalisme) ;
- L'esprit ne peut en conséquence atteindre que des relations et des lois.

En sciences de gestion, il est question de ces attitudes au regard de la référence à des « paradigmes ».

	Paradigme Epistémique Réaliste Scientifique	Paradigme Epistémique Réaliste Critique (PERC)	Paradigme Epistémique Constructiviste	Paradigme Epistémique Interprétativiste	Paradigme Epistémique Constructiviste
--	--	---	--	--	--

⁵⁵ M. Foucault, *Le courage de la vérité – Le gouvernement de soi et des autres*, collection « hautes études », Gallimard & Seuil, Paris, 2009
Yvon PESQUEUX

	(Hunt, 1990, 1991, 1992, 1994, 2008 ; Bunge, 1993)	(Bhaskar, 1988)	Pragmatique (PECP) (Von Glasersfeld, 1988, 2001 ; Le Moigne, 1995, 2001)	(Heidegger, 1962 ; Sandberg, 2005 ; Yanow, 2006)	au sens de Guba et Lincoln (PECGL) (Guba et Lincoln, 1989, 1998)
Hypothèses d'ordre ontologique	Il existe un réel en soi (Le réel) indépendant de ce qui est perçu et des représentations qu'on peut en avoir.	Il existe un réel en soi indépendant de, et antérieur à, l'attention que peut lui porter un humain qui l'observe. Le réel est organisé en trois domaines stratifiés: le réel profond, le réel actualisé et le réel empirique.	Aucune hypothèse fondatrice. Il existe des flux d'expériences humaines	L'activité humaine est structurée (<i>patterned</i>). La signification consensuellement attribuée par des sujets à une situation à laquelle ils participent est considérée comme la réalité objective de cette situation.	Le réel est relatif : il existe de multiples réalités socialement construites, qui ne sont pas gouvernées par des lois naturelles, causales ou d'autre sorte.
Hypothèses d'ordre épistémique	Le réel (en soi) n'est pas forcément connaissable (faillibilité possible des dispositifs de mesure).	Le réel profond n'est pas observable. L'explication scientifique consiste à imaginer le fonctionnement des mécanismes générateurs (MG) qui sont à l'origine des événements perçus.	Est connaissable l'expérience humaine active. Dans le processus de connaissance, il y a interdépendance entre le sujet connaissant et ce qu'il étudie, lequel peut néanmoins exister indépendamment du chercheur qui l'étudie. L'intention de connaître influence l'expérience que l'on a de ce que l'on étudie.	Est connaissable l'expérience vécue. Dans le processus de connaissance, il y a interdépendance entre le sujet connaissant et ce qu'il étudie. L'intention du sujet connaissant influence son expérience vécue de ce qu'il étudie.	Dans le processus de connaissance, il y a interdépendance entre le sujet connaissant et ce qu'il étudie.
But de la connaissance	Connaître et expliquer des phénomènes observables (via éventuellement des concepts inobservables). Conception représentationnelle de la connaissance. Énoncés sous forme réfutable.	Mettre au jour les mécanismes générateurs et leurs modes d'activation. Conception représentationnelle des mécanismes générateurs.	Construire de l'intelligibilité dans le flux de l'expérience à fin d'action intentionnelle. Conception pragmatique de la connaissance.	Comprendre les processus d'interprétation, de construction de sens, de communication et d'engagement dans les situations. Conception pragmatique de la connaissance.	Comprendre les constructions de sens impliquées dans le phénomène étudié. Conception pragmatique de la connaissance.
Modes de justification spécifiques	Neutralité. Objectivité. Justification de la validité externe et de la validité interne	Pouvoir explicatif des MG identifiés. Justification de la validité des MG <i>via</i> des mises à l'épreuve successives dans	Adaptation fonctionnelle et viabilité de la connaissance pour agir intentionnellement.	Méthodes herméneutiques Et ethnographiques. Justification des validités	Méthodes herméneutiques mobilisées de manière dialectique. Fiabilité (<i>trustworthiness</i>) et authenticité.

	Tests statistiques d'hypothèses. Réplication.	des recherches quantitatives ou qualitatives.	Justification de la validité des connaissances génériques <i>via</i> des mises à l'épreuve dans l'action (recherches qualitatives).	communicationnelle, pragmatique et transgressive.	Pas de généralisation.
--	---	---	---	---	------------------------

Les six principaux paradigmes épistémologiques selon M.-J. Avenier *et al.*⁵⁶

De l'attitude constructiviste

Il est d'abord important de souligner l'opposition plus ambiguë qu'il n'y paraît entre « positivisme » et « constructivisme », du fait de la difficulté d'établir une frontière entre les deux attitudes. La « zone grise » de recouvrement est plus importante qu'il n'y paraît et l'opposition des conséquences extrêmes des deux attitudes est sans signification...

Soulignons ainsi la position ambiguë du « réalisme critique »⁵⁷ qui retiendrait le réalisme de l'attitude positiviste, mais que la dimension critique rapprocherait de l'attitude constructiviste, lui conférant une dimension se réclamant de la multiplicité des paradigmes sur la base des trois niveaux ontologiques qui lui servent de base : celui des objets intransitifs de la sciences qui existent indépendamment de la connaissance des sujets, « objets physiques » et « objets sociaux » étant de même nature, les « objets sociaux » ont donc une existence « en eux-mêmes » (exemple : le marché), ainsi que les événements (les causes étant combinées) et que celui de la posture empirique qui est la signification que le sujet donne aux événements (sa dimension constructiviste en quelque sorte). Le réalisme critique ouvre la porte à la multiplicité des interprétations dans la mesure où le « réel » peut être considéré comme stratifié, en particulier de façon contradictoire. Il indique l'usage d'une méthode, la rétroduction qui, à partir de l'interprétation des tendances observées, vise à fournir une explicitation des structures sous-jacentes.

Il serait préférable de parler de dissociation, claire en termes d'attitude au regard de l'« objet », mais pas évidente en termes de méthodes. Dans les deux cas, il est en effet question d'interprétation dont le statut va changer : dans le positivisme, l'interprétation consiste à expliquer et vérifier tandis que dans le constructivisme, elle sert à comprendre et à proposer. En effet, on pourrait, dans les deux cas, parler de véritables idéologies au sens premier du terme (un discours sur la logique des idées) et au sens second (c'est-à-dire une position politique). Il existe pourtant aussi bien « des » positivismes que « des » constructivismes.

L'attitude constructiviste vise le contexte de découverte « et » de justification, et non seulement celui de la seule justification. Elle prend en compte le processus de production

⁵⁶ M.-J. Avenier & M.-L. Gavard-Perret, « Incrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique », in M.-L. Gavard-Perret & D. Gotteland & C. Haon & A. Jolibert (Eds.), *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion – Réussir son mémoire ou sa thèse*, 2^e édit, Pearson Education France, Paris, 2012 pp. 11-62.

⁵⁷ R. Bhaskar, *A Realist Theory of Science*, Routledge, Londres, 1975

des connaissances (les méthodes, les formes de validation, les démarches – induction, déduction, abduction, rétroduction – donc les logiques de l'interprétation) mais, sans précaution, elle ouvre aussi le champ au relativisme et / ou au subjectivisme.

L'attitude constructiviste pose la question du passage du singulier au général par extension (généricité) sans devoir multiplier les observations, comme dans l'induction positiviste. Une proposition issue d'une attitude constructiviste diffère d'un énoncé vérifiable, produit de l'attitude positiviste.

En sciences de gestion, le constructivisme conduit plutôt à une déconstruction des postulats positivistes :

- Les organisations n'ont pas de « cerveau » et ne peuvent être comme cela représentées en tant que telles ;
- L'observateur contribue au « décret » de l'identité et du lieu de ce qui est qualifié d'« organisation », ce qui constitue son rôle de construction de sens.

Les termes de référence de l'attitude constructiviste sont les suivants⁵⁸ :

- La science comme organisation de perceptions, et comme réflexions sur celles-ci ;
- Le constructivisme comme conséquence de l'âge de l'autonomie (cf. Kant) ;
- Le constructivisme comme mode de production d'énoncés enseignables ;
- L'heuristique comme méthode scientifique ;
- La systémique comme épistémologie et comme méthode ;
- La complexité et la nécessité de s'y confronter ;
- La substitution de l'hypothèse téléologique à l'hypothèse déterministe (les causes finales sont comprises comme « finalité incertaine » ; c'est donc reconnaître une nécessaire ambiguïté de la finalité au lieu d'une quête des causes efficientes, comme dans l'attitude positiviste).

On distingue le constructivisme radical qui nie l'existence substantielle de tout « réel » indépendamment de l'observateur du constructivisme relativiste (forme de radicalisation de l'attitude), mais qui mène à un relativisme de l'interprétation (subjectivisme), du constructivisme modéré qui, sans statuer sur la construction des faits, reconnaît l'interaction « observateur – faits » comme fondement de l'interprétation. Le constructivisme radical est entaché de la critique qui consisterait à dire qu'il conduit à « fabriquer la réalité » et que cette fabrication est en elle-même interprétation. D'une certaine manière. Le constructivisme radical est à l'attitude constructiviste ce que l'empirisme logique est à l'attitude positiviste.

Cette question de la relation de l'observateur aux objets de sa recherche est le point central de l'attitude constructiviste. Il y a d'abord le refus d'une évidence « naturaliste » des objets (donc de l'organisation pour ce qui nous concerne ici). Les « objets » résultent de constructions historiques. Le « réel » n'est donc pas extérieur au chercheur (perspective réaliste aussi bien « simple », où le réel s'offrirait en perception directe, qu'« élaborée » où le « réel » s'offrirait par l'intermédiation d'une représentation), mais compte-tenu d'une position personnelle et collective.

⁵⁸ J.-L. Le Moigne, *Le constructivisme, les enracinements*, tome 1, L'Harmattan, collection Ingénieur, Paris, 2002, 298 pages
Yvon PESQUEUX

Avec l'attitude constructiviste, c'est le repérage des éléments de cette construction qui vient constituer l'« objet » des sciences de gestion. Ceci va dans le sens de l'argumentation proposée par B. Latour⁵⁹ dans le fait que le discours des sciences de gestion conduise à faire de l'organisation et de ses catégories une question « normale » dans la mesure où tous les agents importants ont maintenant été persuadés de la validité de l'« objet ». L'attitude constructiviste participe aussi de la position sociologique à laquelle nous invite B. Latour puisqu'il y est aussi question de discours, de représentation, de subjectivité et d'idéologie. L'attitude constructiviste consiste à se consacrer, à la lumière des deux concepts de représentation et d'idéologie, à la rhétorique de l'organisation.

S. Moscovici⁶⁰ introduit, pour sa part, la différence entre les « certitudes pratiques » (les croyances ordinaires et les interprétations plus ou moins spontanément disponibles du fait de l'expérience du monde) et les « certitudes explicatives » (résultat de démarches hypothétiques, maîtrisées avec volonté et méthode, grâce à des raisonnements codifiés et appliqués avec rigueur pour obtenir une vérité construite). Si les « certitudes pratiques » permettent l'extension des connaissances par expérience, les « certitudes explicatives » produisent des connaissances par raffinement de la validité des modèles utilisés ou par la construction de nouveaux modèles.

Dans une formulation prescriptive, une attitude constructiviste pourrait finalement s'exprimer ainsi : il faut être prêt à tout, à changer de position à tout moment, sans pour autant tomber dans l'ornière du relativisme, d'où l'importance à accorder à la distance. Consensus et conflit sont dans l'ordre des choses. Relativité n'est pas relativisme.

Focus sur l'abduction

Il faut prendre garde à l'usage affaibli du raisonnement abductif qui, au sens relatif du terme, pourrait, afin de ne fâcher personne, recouvrir induction, déduction, rétroduction. L'« aller – retour » entre une dimension conceptuelle et une dimension empirique est plus subtile qu'il n'y paraît et ces « allers – retours » en mode mineur valent dans les logiques autres que l'abduction pour qui cette oscillation constitue un mode majeur. Dit autrement, il y a toujours « allers – retours », mais l'abduction ne peut en rien être considérée comme un mode englobant des autres raisonnements (pourquoi existeraient-ils alors !).

Focus sur les « paradigmes » épistémologiques : le réalisme scientifique, le réalisme critique, le post-positivisme, le constructivisme pragmatique

Le réalisme scientifique

⁵⁹ B. Latour & S. Woolgar, *La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*, La Découverte, Paris, 1993 - B. Latour, *La science en action*, Gallimard, collection Folios essais, Paris, 1989

⁶⁰ S. Moscovici, *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Flammarion, Paris, 1977

Reprenant les apports de S. D. Hunt & J. M. Hansen⁶¹, M.-L. Gavard-Perret *et al.*⁶² mettent en avant quatre principes du réalisme scientifique :

- L'existence d'un monde indépendant de ce qui est perçu et des représentations qu'on peut en avoir ;
- La connaissance du monde ne sera jamais être certaine, car les dispositifs mis en oeuvre pour tester la vérité de certaines connaissances sont faillibles ;
- Les connaissances peuvent être remises en cause à tout instant par de nouvelles preuves ;
- Des théories ayant pour intention d'expliquer des phénomènes observables peuvent s'appuyer de manière appropriée sur des concepts non observables, principe qualifié par S. D. Hunt de « réalisme inductif ». [SEP]

Les entités non observables, intangibles, associées à une théorie ont autant d'intérêt pour la science que des entités observables et tangibles.

Le réalisme critique

La connaissance est conçue comme un processus de médiation consistant à conférer une essence au donné de perception ou état psychique.

R. Bhaskar⁶³ attribue trois caractéristiques au réel :

- Le réel empirique : les perceptions humaines de réels actualisés ;
- Le réel actualisé : le lieu de l'occurrence d'actions et d'événements ;
- Le réel profond qui est le domaine où résident les mécanismes générateurs, les structures et les règles, qui gouvernent l'occurrence d'actions et d'événements.

En effet, des « mécanismes » existent et agissent indépendamment du fait que des humains les aient identifiés (intransitivité). Ils existent même lorsque cela ne se manifeste pas dans le réel empirique (transfactualité). En terme méthodologiques, la boucle « induction – abduction – déduction » constitue une trame générale, l'abduction visant à identifier les causes plausibles des phénomènes observés en mobilisant la totalité des informations dont dispose le chercheur, même si elles sont hétérogènes.

Le réalisme critique cherche à identifier les mécanismes généraux sous-jacents qui structurent le fonctionnement du monde social en mettant en relation les « événements de surface » (les phénomènes sociaux, observables empiriquement) et les « structures en profondeur ». Son ontologie repose sur le fait que ces structures étant impossibles à observer empiriquement, les individus n'ont pas conscience de leur existence. Comme pour le positivisme et le post-positivisme (voir *infra*), il établit des liens de cause à effet et adopte une démarche explicative mais ne reprend pas le terme de « loi » (générale ou contextualisée) du fait de leur nature déterministe. Le réalisme critique est une méthodologie non déterministe (d'où le qualificatif de « critique »). Les « structures en profondeur » relèvent un agencement complexe de conditions dans lesquelles les

⁶¹ S. D. Hunt & J. M. Hansen, « The Philosophical Foundations of Marketing Research: for Scientific Realism and Truth », in P. Maclaran & M. Saren & B. Stern & M Tadjewski (Eds.), *The Sage Handbook of Marketing Theory*, Sage, London, 2010, pp. 111-126

⁶² M.-L. Gavard-Perret & D. Goteland & C. Haon & A. Jolibert, *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion*, Pearson France, Paris, 2012

⁶³ R. Bhaskar, *A Realist Theory of Science*, Routledge, Londres, 1975

individus agissent sans être prédéterminés⁶⁴, ces structures étant également un cadre de résistance et d'émancipation. L'autonomie est inhérente aux individus.

Comme avec le positivisme et le post-positivisme, le réalisme critique adopte le postulat de l'ontologie réaliste. Il partage avec le post-positivisme l'idée que les phénomènes sociaux étant complexes, on ne peut que se rapprocher de la vérité, les connaissances produites étant contextualisées (elles ne sont valides que dans des contextes historiques et culturels).

En termes de méthodologie, le réalisme critique recourt à la démarche inductive. Il cherche expliquer les phénomènes *a posteriori* afin d'alimenter des théories générales ou d'en faire émerger de nouvelles. Le réalisme critique se réfère à la *grounded theory*⁶⁵ et l'approche qualitative du fait de la complexité du terrain.

Le post-positivisme

Le post-positivisme partage avec le positivisme le postulat de l'ontologie réaliste ou ontologie essentialiste (le réel existe en soi, il a une essence) et celui de l'indépendance « sujet – objet ». En sciences sociales, il ajoute à ces postulats celui de la complexité des phénomènes sociaux qu'il est impossible de découvrir des lois permanentes mais seulement des lois contextualisées.

En termes de méthodologie, il considère que la connaissance n'avance que par la réfutation (ou falsification) des théories produites. Repérer une exception suffit pour en déduire qu'une théorie est fautive. Tant qu'elles n'ont pas été réfutées, les théories sont provisoirement validées. La validité des connaissances produites repose donc sur les principes de réfutabilité et de confirmabilité (accumuler les preuves de validité d'une théorie, sachant que plus les expérimentations s'accroissent sans parvenir à la réfuter, plus il est probable qu'elle soit vraie). Le principe de vérifiabilité et le principe de généralisation du positivisme restent valables (produire des connaissances généralisables à d'autres contextes – mais pas forcément à tous les contextes).

La démarche (hypothético) déductive reste centrale puisqu'elle consiste à partir d'une théorie et à la mettre à l'épreuve de l'expérimentation. Mais la complexité du monde social autorise de la souplesse méthodologique : une démarche inductive (induire, à partir de l'observation de phénomènes réguliers, une théorie générale) ou une démarche abductive (trouver une explication possible à un fait surprenant qui constitue une anomalie par rapport à une théorie, ou qui est en contradiction avec celle-ci) sont possibles. L'abduction implique la formulation d'explications, provisoires, plausibles, qui appellent d'autres recherches pour mieux expliquer le phénomène observé. C'est la multiplication des démarches et méthodes de recherche qui constitue la triangulation.

Le constructivisme pragmatique

⁶⁴ M. I. Reed, « Critical Realism in Critical Management Studies », in *The Oxford Handbook of Critical Management Studies*, New York: Oxford University Press, 2009.

⁶⁵ B. G. Glaser & A. Strauss, *Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*, Adline, Chicago, 1967

Son postulat repose sur le fait que nul ne peut prétendre connaître rationnellement un réel car ce qui est connaissable est l'expérience perçue. L'existence et la nature d'un réel en soi ne peut jamais être prouvée. La construction de la connaissance repose sur l'interdépendance entre le chercheur et ce qu'il étudie. Le projet de connaissance influence la manière dont le chercheur en fait l'expérience.

En termes de méthodologie, les connaissances créées reposent sur l'interprétation et le traitement des données recueillies et la généralité des conceptualisations correspondantes. Cette création de connaissance opère par la comparaison de différentes manifestations du phénomène étudié et l'identification de leurs similarités et de leurs disparités. Les connaissances génériques peuvent prendre la forme de méta relations entre les catégories, identifiées.

Focus sur « réductionnisme - holisme » et individualisme

Il est important de distinguer l'axe « positivisme – constructivisme » de l'axe « réductionnisme - holisme ». Le second peut en effet interférer aussi bien avec une attitude positiviste qu'avec une attitude constructiviste. Dans les deux cas de réductionnisme et de holisme, il s'agit aussi bien de construire que de déduire.

Mais au-delà de la césure « positivisme – constructivisme », la question centrale venant fonder toute méthodologie est celle de la continuité méthodologique inhérente à l'usage de telle ou telle méthode.

Une autre question méthodologique importante est celle du comparatisme qui ouvre la question de savoir comment et que comparer.

Adopter une posture holiste ou réductionniste, c'est exprimer une opinion à propos des débats métaphysiques relatifs à la nature de la réalité : finaliste contre déterministe, moniste contre dualiste, vitaliste contre mécaniste, agnostique contre gnostique, etc.

Holisme, du Grec hólos signifie « entier » fut forgé en 1926 par J. C. Smuts, Homme d'Etat Sud-africain⁶⁶ qu'il définit comme « *la tendance dans la nature à constituer des ensembles qui sont supérieurs à la somme de leurs parties, au travers de l'évolution créatrice* ». Le holisme conçoit un phénomène comme un tout. Il s'oppose au réductionniste qui explique un phénomène en le divisant.

Il existe différents holismes :

- Le holisme sociologique explique les faits sociaux par d'autres faits sociaux, dont les individus ne sont que des éléments passifs, point de vue fut introduit par E. Durkheim qui s'oppose en cela à l'individualisme et à l'individualisme méthodologique⁶⁷ ;
- Le holisme ontologique s'oppose fait du tout plus la somme des parties, d'autres propriétés apparaissant au niveau du tout ;
- Le holisme méthodologique défend la même idée et le fait qu'une hypothèse n'est jamais

⁶⁶ J. Smuts, *Holism and Evolution*, Macmillan, Londres, 1926

⁶⁷ E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Flammarion, collection « champs », 2011 (Ed. originale : 1885)

ni vérifiable, ni réfutable par l'expérience.

- Le holisme épistémologique de P. Duhem défend que les propositions concernant le monde extérieur ne permet pas de réfuter une seule hypothèse sans invalider une théorie tout entière. W. Van Orman⁶⁸ étend ce postulat à toutes les sciences (les connaissances se soutiennent en constituant un tout).

- Le holisme logique défend l'idée (W. V. O. Quine⁶⁹ par opposition au conventionnalisme) que les règles ne peuvent isolées dans la mesure où elles ne sont vraies que du fait de l'acceptation préalable de la logique ;

- Le holisme sémantique défend l'idée que le sens d'un élément du discours appartient au discours lui-même et ne peut être considéré isolément ;

- Le holisme philosophique s'inscrit dans une tradition philosophique qui postule l'existence d'une antinomie entre l'esprit et la matière en attribuant la suprématie à l'esprit (cf. H. Bergson⁷⁰, pour qui la vie ne peut être réduite à un mécanisme physico-chimique) ;

- Le holisme cérébral des neurosciences considère le cerveau comme un organe fonctionnant comme un tout (critique des « aires cérébrales »).

A l'opposé, le réductionnisme est une « *conception selon laquelle une réalité doit être expliquée à partir de ses unités élémentaires constitutives (réductionnisme méthodologique) parce qu'elle-même est faite de ces unités élémentaires (réductionnisme ontologique) (...) Les Américains distinguent un réductionnisme faible (token physicalism, physicalisme par morceaux) et un réductionnisme fort (type physicalism, physicalisme par type) selon lequel il serait possible de traduire sans résidu en langage de la physique tous les phénomènes aujourd'hui décrits et expliqués dans le langage d'autres disciplines (...) D'un côté (réductionnisme ontologique), (...) de l'autre (réductionnisme méthodologique), il sera poussé à faire d'une science unique (la physique presque toujours) le paradigme de toutes les autres (physicalisme) »⁷¹.*

D'un point de vue méthodologique, le réductionnisme défend qu'une explication scientifique est forcément analytique, réductrice des phénomènes biologiques à des principes physiques et que la question des causes finales (ou téléologie) est en dehors de la science, la cause finale étant réduite à la cause efficace. Cette méthode constitutive du *main stream* privilégie les hypothèses expérimentalement vérifiables

L'individualisme est une posture qui privilégie droits et intérêt de l'individu (autonomie individuelle face aux règles institutions à partir de deux principes :

- La liberté individuelle (les individus commencent par considérer leurs intérêts avant ceux de la société) ;

- La liberté d'opinion ;

C'est la référence à l'intelligence sociale qui permet d'articuler individuel et collectif.

En sociologie, c'est l'individualisme méthodologique qui s'oppose au holisme sociologique.

⁶⁸ W. V. O. Quine, « *Les deux dogmes de l'empirisme* » (1951), in P. Jacob (Ed.), *De Vienne à Cambridge, l'héritage du positivisme logique de 1950 à nos jours* Gallimard, Paris, 1980.

⁶⁹ W. V. O. Quine, *Relativité de l'ontologie*, Aubier-Montaigne, Paris, 2008 (Ed. originale : 1969)

⁷⁰ H. Bergson, *L'Évolution créatrice*, PUF, collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine », Paris, 1959 (Ed. originale : 1907)

⁷¹ M. Blay (Ed.), *Grand Dictionnaire de la philosophie*, Larousse/CNRS édition, Paris, 2003.

Quelques jalons :

- J. Locke⁷² et l'individualisme possessif où le droit de propriété fonde les droits individuels (cf. La Déclaration de Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789) ;
- F. Hayek⁷³ et le postulat de l'impossibilité de comprendre la société sans partir des individus et de leur comportement ;

La critique majeure est que l'Homme est un animal social.

Attitude positiviste, attitude constructiviste et méthodes

S'il a été, plus haut, question de méthode, c'est de la notion au sens épistémologique du terme et non de la notion au sens pratique du terme. C'est pourquoi il n'est pas question de méthodes ici. En ce sens, il est important de casser les préjugés de la jonction « attitude positiviste – méthodes quantitatives » et « attitude constructiviste – méthodes qualitatives ».

Rappelons qu'une approche qualitative se réfère classiquement à la fiabilité de la narration produite en termes de répétition (on parle aussi de « description épaisse »), à la validité (à la fois interne – qui concerne la qualité du protocole de recherche – et externe – qui concerne la stabilité des résultats produits c'est-à-dire qu'un réexamen des données ne conduit pas à d'autres résultats) et à la généralité (c'est-à-dire son potentiel de généralisation d'autres situations). E. G. Guba & Y. S. Lincoln⁷⁴ ajoutent d'autres aspects tels que la crédibilité des résultats, leur transférabilité à d'autres contextes au regard de techniques de recherche telles que l'engagement prolongé sur le terrain, la permanence de l'observation, la triangulation, la confirmation de la validité par les pairs, les études de cas à l'inverse (les échecs), l'adéquation avec les références, la mise à l'épreuve de la validité avec les sujets de l'étude.

Focus sur la distinction entre l'approche qualitative et l'approche quantitative

Critères de distinction	Approche qualitative	Approche quantitative
La nature de la donnée	Données sous forme de mots Des variables mesurées sur des échelles nominales et ordinales	Données sous forme de chiffres Données collectées avec des échelles d'intervalle et de proportion
L'orientation de la recherche	Le chercheur s'oriente vers la construction Génération qualitative d'hypothèses	Le chercheur s'oriente vers la vérification Test quantitatif d'hypothèses
Le caractère objectif ou subjectif des résultats	La subjectivité de chercheur comme un interprète du résultat	Une plus grande garantie d'objectivité

⁷² J. Locke, *Traité du gouvernement civil*, Garnier-Flammarion, Paris, 1992 (Ed. originale : 1690)

⁷³ F. Hayek, *La constitution de la liberté*, Lexis Nexis, collection « Liberalia », Paris, 1994, ISBN-10: 271112410X, ISBN-13: 978-2711124107 (Ed. originale : 1960)

⁷⁴ Y. S. Lincoln & E. G. Guba, *Naturalistic Inquiry*, Sage Publications, 1985

La flexibilité de la recherche	Une large flexibilité (modification de la question de recherche à mi-parcours ; modification de recueil des données ; une stratégie pas trop structurée)	N'offre pas une souplesse (un calendrier plus rigide ; l'échantillonnage et la construction du questionnaire sont effectués avant le recueil de données ; il est difficile de changer la question de recherche)
--------------------------------	--	---

R.-A. Thiétart *et al.*, *Méthodes de recherche en management - Manuel et applications*, collection « Gestion Sup », Dunod, Paris, 2014 (2^e édition), 648 p.

Focus sur variable modératrice et variable médiatrice

Une variable modératrice est une variable qui agit sur la relation entre deux autres variables. Il s'agit d'une variable qui modifie la grandeur, l'intensité, le sens et/ou la forme de l'effet de la variable indépendante sur la variable dépendante⁷⁵. Selon R. M. Baron & D. A. Kenny⁷⁶, une variable modératrice est « *une variable qualitative (sexe, race, classe sociale) ou quantitative (niveau de récompense) qui influe sur la direction et/ou la force de la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante (...)* Un effet modérateur élémentaire peut être représenté par une interaction entre une variable indépendante principale et un facteur qui spécifie les conditions appropriées de son impact sur la variable dépendante (...) ».

Si la variable modératrice spécifie quand et sous quelles conditions une relation entre deux variables opère, une variable médiatrice spécifie comment et selon quel mécanisme une variable indépendante influence une variable dépendante. Selon R. M. Baron & D. A. Kenny, « *une variable médiatrice définit « un mécanisme génératif à travers lequel une variable indépendante principale est capable d'influencer une variable dépendante donnée (...)* Une variable agit en tant que médiatrice dans la mesure où elle rend compte de la relation entre une variable indépendante et une variable dépendante (...) Alors que les variables modératrices spécifient quand certains effets interviennent, les variables médiatrices déterminent comment et pourquoi ces effets se produisent ».

Conclusion : empirisme et idéalisme

Cette injonction épistémologique d'articulation des « faits » et des « concepts » pose la question de la méthode. Méthodologie se trouve donc reliée à la fois à la dimension gnoséologique et à celle de la méthode. C'est aussi pourquoi l'articulation entre « méthodologie » et « terrain » ne va pas de soi et ne peut se suffire de raccourcis expéditifs. C'est donc bien là que la question de l'interprétation occupe une place centrale au regard des logiques de l'induction, de la déduction, de l'abduction ou encore de la rétroduction, question qui est celle de la construction d'un *continuum* entre méthode, faits concepts et théorie.

⁷⁵ S. Sharma & R. M. Durand & O. Gur-Arie, « Identification and Analysis of Moderator Variables », *Journal of Marketing Research*, n° 18, August 1981, pp. 291-300

⁷⁶ R. M. Baron & D. A. Kenny, « The Moderator–mediator Variable Distinction in Social Psychological Research: Conceptual, Strategic, and Statistical Considerations », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 51, n° 6, 1986, pp. 1173-1182, <http://dx.doi.org/10.1037/0022-3514.51.6.1173>

La question que pose la méthodologie est aussi celle de la tension « empirisme – idéalisme » dans la mesure où il s'agit (ou non) d'articuler des « faits » et des « concepts ». L'empirisme consiste à induire les concepts des « faits ». La référence la plus souvent effectuée l'est à D. Hume⁷⁷. Il appartient au genre de l'enquête avec une référence explicite à la science newtonienne comme science construite à partir de l'expérience et constitue une application radicale de cette méthode à l'étude de la nature humaine. « *Le fait premier, chez Hume, n'est ni la raison humaine, ni la matérialité : c'est un damné impressionnel que la rigueur de l'intention analytique ne permet de renvoyer à rien qui soit plus originel* » (Introduction, P. Saltel, p. 11). Cette théorie de l'impression interdit de réduire la science de la nature humaine à une psychologie de l'esprit, d'où le qualificatif d'empirisme. L'esprit devient un entendement, « *c'est-à-dire un système de relations parmi lesquelles on peut distinguer celles qui sont invariables parce qu'elles envisagent les idées sous leur rapport de ressemblance, et celles qui restent contingentes parce qu'elles se rapportent à l'expérience : elles dépendent des principes de continuité et de causalité* » (p.13). Les conséquences de cet empirisme sont importantes : remise en cause de la métaphysique, critique de la religion, critique de l'idée d'ordre naturel.

L'idéalisme, comme on l'a déjà mentionné avec Kant, consiste à articuler des concepts indépendamment des faits.

L'empirisme logique, dont il a été question plus haut, consiste à articuler des faits.

Focus sur *Les ficelles du métier - Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, d'H. S. Becker (2002)

La méthodologie se focalise sur le statut des faits car il s'agit de spécifier ce qui va être qualifié de « fait ». C'est tout l'objet du travail d'H. S. Becker⁷⁸ (voir aussi J.-P. O. de Sardan⁷⁹) qui, partant du constat qu'à force d'écouter les problèmes individuels et apparemment idiosyncrasiques, on apprend à identifier l'idiosyncrasie comme variante de tel ou tel problème général et que chaque nouveau problème est suffisamment différent pour contribuer à l'enrichissement de la compréhension.

Partant de la position d'E. C. Hughes⁸⁰ quant à la définition du concept de « groupe ethnique » en considérant les différences comme étant le résultat des définitions produites par les membres d'un même groupe (donc au regard de l'Autre – des autres...), H. S. Becker critique la notion de convention et de ses corrélats : « représentation » comme productrice de pensée conventionnelle, « échantillon » avec son risque de trop grande homogénéité, « concept » comme enfermement et « logique » comme réductrice de la diversité des situations.

⁷⁷ D. Hume, *Enquête sur les principes de la morale*, Garnier Flammarion, Paris, n°654

⁷⁸ H. S. Becker, *Les ficelles du métier*, Editions La Découverte, collection « Repères », Paris, 2002

⁷⁹ J.-P. O. de Sardan, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socioanthropologique*, Bruylant, Louvain la Neuve, 2008

⁸⁰ E. C. Hughes, « The Place of Field Work in Social Science » in D. Weinberg (Ed.), *Qualitative Research Methods*, Blackwell Publishers, 2001, pp.139-147.

Pour ce qui est des représentations, il distingue les « représentations substantives » (des stéréotypes appliqués à des données partielles) des « représentations scientifiques » (les stéréotypes majoritairement partagés par la communauté scientifique qui conduisent à la conformité et il propose de ne pas hésiter – ficelle zéro – à poser des hypothèses fausses dans le but de découvrir autre chose de « vrai » au-delà de la ficelle de la machine qui ne nous aide qu'à ne pas laisser de côté des éléments cruciaux et de la ficelle de l'organisme qui permet d'entrer dans les logiques processuelles.

Pour ce qui est des échantillons, le but est de se persuader et de persuader que la partie est bien représentative du tout, que l'échantillon soit représentatif ou bien aléatoire alors que tout l'intérêt est de trouver ce qui ne cadre pas en ouvrant sur un monde de possibilités infinies (qui est déroutant) au regard des possibles (qui créent leurs impossibles)

Pour ce qui est des concepts, leur limite tient à ce que les définitions qu'ils proposent sont aussi ce qui délimite.

D'où les ficelles proposées par l'auteur :

- Laisser le cas définir le concept ;
- Ne pas hésiter à raisonner par similitude et par différence dans la mesure où les concepts sont des généralisations qui doivent être mises à l'épreuve ;
- Ne pas oublier la dimension relationnelle des concepts (indiquer ce que l'on indique, indique aussi autre chose et aussi ce que l'on ne dit pas – par exemple : classe moyenne indique classe supérieure, etc.) ;
- Le fait de séparer ce qui est central de ce qui est contingent ;
- D'être en quête de logiques ;
- D'essayer de décoder les discours étranges (que signifie le « nous » pour celui qui l'emploie), le tacite, les postulats implicites ;
- La variation diffère de la diversité et l'usage des variations autorise l'analyse combinatoire, la construction de tables de vérités, le traitement croisé ;
- Il ne faut pas oublier les familles de méthodes et de concepts connexes (pour extraire des typologies les attributs) d'où l'intérêt des tableaux à quatre cases, les raisonnements en induction.

Le protocole PRISMA des revues systématiques de littérature

Le protocole PRISMA (Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses)⁸¹ est une ligne directrice qui vise à améliorer la transparence et la qualité des rapports des revues systématiques et des méta-analyses. Les revues systématiques et les méta-analyses sont des méthodes de recherche qui synthétisent les preuves provenant de plusieurs études primaires sur une question de recherche spécifique.

Eléments clés du protocole PRISMA :

1. Titre de la revue de littérature : Inclure le terme "Protocole" pour indiquer qu'il s'agit d'un protocole de revue systématique.
2. Introduction : Décrire le contexte et l'objectif de la revue systématique, y compris la question de recherche spécifique et la justification de la revue.
3. Méthodes :

⁸¹ <http://www.prisma-statement.org>
Yvon PESQUEUX

- Critères d'inclusion et d'exclusion : spécifier les critères utilisés pour sélectionner les études primaires à inclure dans la revue.
 - Stratégie de recherche : fournir les détails de la stratégie de recherche documentaire utilisée pour identifier les études pertinentes.
 - Processus de sélection des études : décrire le processus de sélection des études, y compris la sélection initiale, l'évaluation des titres et des résumés, et l'évaluation complète des articles.
 - Collecte des données : indiquer les données qui seront extraites des études incluses, ainsi que les méthodes d'extraction.
 - Évaluation du risque de biais : décrire comment le risque de biais sera évalué dans les études incluses.
4. Analyse statistique : si une méta-analyse est prévue, détailler les méthodes statistiques qui seront utilisées.
 5. Résultats attendus : indiquer les résultats attendus de la revue systématique.
 6. Discussion : discuter des implications potentielles des résultats attendus et des limites de la revue.
 7. Financement : fournir des informations sur les sources de financement de la revue systématique.

Le protocole PRISMA encourage la transparence et la reproductibilité des revues systématiques et méta-analyses, afin de renforcer la confiance dans les résultats de la recherche.

Focus sur la Méthode des Incidents Critiques (MIC)

Cette méthode remonte aux années 50. Elle a été développée et utilisée par le sociologue **John C. Flanagan**⁸² et vise à identifier les principaux incidents (à partir d'une étude effectuée dans l'armée de l'air) pour qui l'incident critique se définit comme « *tout événement pouvant survenir pour détériorer le « but général d'une activité* ». Elle a débouché sur la rédaction d'un « manuel de bonne conduite » c'est-à-dire un protocole à suivre en cas d'incidents dans une approche préventive (et non punitive). La méthode est aujourd'hui utilisée dans le domaine civil pour comprendre les incidents liés aux pratiques des organisations dans les cas où des risques d'erreurs peuvent être constatés des situations génératrices d'incidents critiques [SEP] et des cas où la pratique de l'action managériale induit des incidents. [SEP] Elle permet de repérer l'origine des incidents ce qui permet de savoir ce qu'il ne faut pas faire à la différence des compréhensions basées sur la référence à l'apprentissage (on apprend de ses erreurs). D'après **A. Joly**⁸³ le terme « incident critique » fait souvent état de confusion de genres (p.176) et renvoie « à un événement qui sort de l'ordinaire ». Pour **C. Bourion & S. Persson**⁸⁴, le terme d'« incident » implique le recours à une interprétation car tout incident doit être placé dans son contexte. Dans les premiers travaux qui ont eu recours à la notion d'incident critique, l'incident critique est un « écart » par à rapport à des normes de performance, puis le concept d'incident critique a évolué pour devenir un écart à des normes

⁸² J. C. Flanagan, « The Critical Incident Technique », *Psychological Bulletin*, vol. 54, n° 4, July 1954

⁸³ A. Joly, « L'approche de l'incident critique en tant que mode d'enseignement en classe : plaider pour sa revitalisation », *Cahiers de recherche HEC*, 04-02, 2004

⁸⁴ C. Bourion & S. Persson, « Quand la figure du père fait la différence. Les élèves témoignent du parcours de la ZEP à l'école de commerce », in L. Guéret-Talon & F. Sala (Eds), *Être homme ou femme dans les organisations: Contribution à l'éclosion de l'économie de la connaissance*, L'Harmattan, Paris, 2011

psychosociologiques et enfin il est aujourd'hui considéré comme un écart à des normes éthiques.

La MIC se focalise sur les retours d'expériences, les récits de vie professionnelle, la constitution de mémoire métier, la pédagogie de l'incident, les cas exceptionnels et particuliers et la force reconnue à l'émotion. L'interprétation se fait au regard de la recherche de la vraisemblance (par rapport à l'incrédulité des personnes), une approche ontologique (l'incident est une composante du comportement de l'être et ne peut en être détachée de l'être (donc une composante ontologique) d'où l'importance accordée à l'écriture de l'incident dans un « texte court » afin de laisser le *vécu l'incident parler lui-même*, dit-il compte tenu de la distinction que les auteurs des récits seront amenés à faire entre ce qu'ils considèrent comme venant de leur propre faute et ce qu'ils considèrent comme venant de la faute des autres.

Focus sur l'ethnographie comme outil privilégié pour la production d'un savoir local socialement utile

L'analyse portant sur l'interaction entre méthodologie et connaissance du terrain, en passant par la réflexivité critique de l'ethnographe sur sa méthode et ses conditions de terrain permet d'explorer la manière dont le contexte de l'enquête affecte aussi bien les expériences émotionnelles, sensorielles et parfois inconscientes éprouvées par l'ethnographe que la conduite de l'enquête et les résultats d'analyse. Elle révèle les stratégies méthodologiques particulières déployées afin de faire face aux impasses ou aux incertitudes, et débloquent ainsi des formes particulières de connaissance issues des registres spatial, matériel, discursif/ rhétorique et émotif du champ exploré. Elle permet, au-delà de la conscience de soi sur le terrain, une description fine des effets des conditions du terrain sur la conception d'approches critiques et sur les procédés d'analyse innovateurs, indispensables pour comprendre les enjeux organisationnels dans les pays du Sud.